NÉGOCIATIONS COMMERCIALES

Denormandie pose un ultimatum à la grande distribution

RÉSERVÉ AUX ABONNÉS 20 h

grande distribution (/tag/grande distribution)

négociations commerciales (/tag/négociations commerciales)

En viande bovine, le cabinet du ministre de l'Agriculture estime que « certains distributeurs pratiquent des prix qui sont largement en dessous des autres ». © Agnès Massiot

Demande de baisse de 12 % pour certaines filières, prix pratiqués largement en dessous des autres, le ministre de l'Agriculture donne 15 jours à la grande distribution pour rectifier le tir lors des négociations commerciales, sous peine de sanctions.

« Certains distributeurs ne jouent clairement pas le jeu ! » **Julien Denormandie** veut « faire monter la pression dans le tube », a expliqué le cabinet du **ministre de l'Agriculture** à La France Agricole. Il a adressé un ultimatum aux **enseignes de la grande distribution** : « Soit elles jouent le jeu d'une meilleure répartition de la valeur, soit on passe aux sanctions. »

Rendez-vous individuels avec les enseignes

La semaine dernière, Julien Denormandie a reçu individuellement les responsables de plusieurs enseignes de la grande distribution : **Intermarché**, **Aldi**, **Carrefour**, **Leclerc**, **Casino** et **Auchan**.

Dans les faits, pour une des filières agricoles dont les coûts de production ont augmenté de 5 %, les distributeurs demandent en moyenne une déflation sur les prix de 12 %, rapporte le cabinet du ministre.

« C'est une situation inacceptable », assure-t-il. En viande bovine, « certains distributeurs ne jouent vraiment pas le jeu, poursuit le cabinet du ministre. Ils pratiquent des prix qui sont largement en dessous des autres. »

PUB

15 jours pour rectifier le tir

À un mois de la fin de la période des négociations commerciales, le ministre a donné 15 jours aux grandes enseignes pour rectifier le tir et permettre une meilleure répartition de la valeur dans les filières et une amélioration de la rémunération des producteurs.

Julien Denormandie annonce avoir également demandé un renforcement des **contrôles de la DGCCRF** sur le respect des contrats. Un premier point d'étape sera fait ce vendredi 29 janvier 2021, lors du prochain comité de suivi des relations commerciales.

Marie Salset